



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

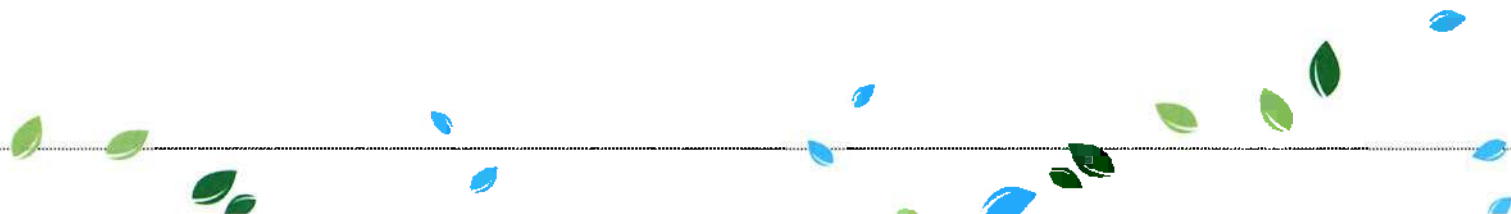
Mardi 09 juin 2026

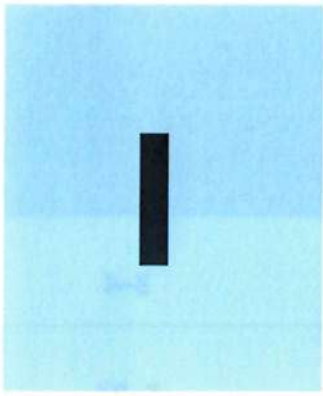
**RAPPORT
ANNUEL**

2025

SOMMAIRE

I	Rapport moral	3-4
<hr/>		
II	Rapport d'activités	5-24
<hr/>		
1	Historique et identité de l'Association	5
2	Chiffres clés de l'année	6-8
	La répartition des publics par secteur	6
	La situation géographique des adhérents	7
	Les activités proposées par la MPT	8
3	Le secteur Enfance et Jeunesse	9-19
	Le periscolaire	9-12
	Les accueils collectifs de mineurs	13-14
	Le secteur adolescents	15-18
4	Le secteur adultes et ses activités	19
5	Les bénévoles	20
6	Vie associative et évènements	21-23
7	Perspectives et projets	24
<hr/>		
III	Rapport financier 2025	25-43
1	Lecture du rapport financier	25-27
2	Budget prévisionnel	28
3	Lecture du rapport du commissaire aux comptes	29-57
<hr/>		
IV	Tiers sortants	58
<hr/>		
V	Annexes	59





Rapport moral



Madame le Maire,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs les adhérents,
Chers bénévoles, partenaires et amis de la Maison Pour Tous,

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous accueille aujourd'hui pour notre Assemblée Générale annuelle.

L'année 2025 restera une année particulièrement dynamique pour notre association. Elle témoigne de la confiance renouvelée que les habitants, les familles et les adhérents accordent à notre projet associatif. Cette confiance se traduit par des chiffres encourageants, mais surtout par une présence toujours plus forte de la Maison Pour Tous dans la vie quotidienne de notre commune.

Avec 542 adhérents, notre association confirme son attractivité. Cette croissance est le reflet du travail collectif mené par l'ensemble des salariés, des bénévoles, des responsables d'activités et des membres du Conseil d'Administration.

Notre vocation demeure inchangée : proposer des espaces de rencontre, d'épanouissement et de partage accessibles à tous les âges de la vie. Cette dimension intergénérationnelle constitue l'une des principales richesses de notre structure.

Le secteur jeunesse reste le cœur de notre activité. Chaque jour, nos équipes accompagnent les enfants et les familles à travers les accueils périscolaires, les accueils de loisirs et les actions éducatives mises en œuvre tout au long de l'année. Les nombreux projets menés autour de la citoyenneté, du développement durable, du respect, du vivre-ensemble ou encore du soutien à la parentalité illustrent pleinement les valeurs que nous souhaitons transmettre aux jeunes générations.

Nous pouvons être fiers de constater que près de sept enfants scolarisés sur dix à Nilvange fréquentent aujourd'hui nos accueils périscolaires. Ce chiffre démontre la place essentielle qu'occupe la Maison Pour Tous dans le parcours éducatif des enfants de notre commune.

L'année 2025 a également été marquée par une forte progression du secteur adulte. Les activités sportives, culturelles et créatives connaissent un véritable succès et attirent désormais un public bien au-delà des frontières de Nilvange. Cette diversité d'activités favorise le lien social, lutte contre l'isolement et contribue au bien-être de chacun.

Je souhaite souligner l'engagement remarquable des responsables d'activités et des bénévoles qui consacrent une part importante de leur temps à faire vivre ces ateliers. Derrière ces activités se cachent des femmes et des hommes passionnés qui transmettent leurs savoir-faire, leur expérience et leur énergie au service des autres. Leur implication constitue l'un des piliers fondamentaux de notre réussite collective.

L'année écoulée nous rappelle également l'importance de l'adaptation. Le secteur adolescents a connu une période de transition liée à des changements au sein de l'équipe d'animation. Malgré ces difficultés, les projets ont été maintenus et les bases d'une nouvelle dynamique sont aujourd'hui en place.

La formation des jeunes demeure également un axe fort de notre action. En soutenant ces parcours, nous préparons les animateurs de demain, tout en offrant à de nombreux jeunes du territoire une première expérience professionnelle et citoyenne.

Au-delà de nos activités régulières, la Maison Pour Tous continue de jouer pleinement son rôle d'acteur de la vie locale. Les manifestations organisées ou coorganisées tout au long de l'année participent à l'animation de la commune et renforcent les liens entre les habitants.

Rien de tout cela ne serait possible sans le soutien constant de nos partenaires institutionnels. Je tiens à remercier chaleureusement la Ville de Nilvange, la CAF, les services de l'État, nos partenaires associatifs ainsi que l'ensemble des organismes qui nous accompagnent et nous font confiance.

Je remercie également nos salariés pour leur professionnalisme, leur créativité et leur engagement quotidien auprès des publics accueillis. Leur investissement contribue largement à la qualité des actions proposées.

Enfin, je souhaite adresser mes remerciements aux membres du Conseil d'Administration qui participent à la définition des orientations de notre association et veillent à son bon fonctionnement.

L'année 2026 s'ouvre avec de belles perspectives. Nous poursuivons le développement de nos actions en restant fidèles à nos valeurs d'ouverture, de solidarité, de respect et de partage. Nous renforcerons les projets intergénérationnels, les démarches éco-citoyennes, les partenariats locaux et les actions favorisant le vivre-ensemble. L'arrivée du projet fédérateur « Fenschy » constituera également une nouvelle opportunité de rassembler les publics autour d'une identité commune et de projets innovants.

La Maison Pour Tous est aujourd'hui une association solide, reconnue et profondément ancrée dans son territoire. Les résultats de cette année nous encouragent à poursuivre nos efforts avec enthousiasme et détermination.

Au nom du Conseil d'Administration, je remercie sincèrement toutes celles et tous ceux qui contribuent, de près ou de loin, à faire vivre notre belle association.

Je vous remercie de votre attention.

Fabrice DELLE MONACHE
Président





Rapport d'activités



1 Historique et identité de la Maison Pour Tous

La Maison pour Tous trouve son origine en mai 1961, dans un contexte marqué par l'activité industrielle intense de la vallée de la Fensch, alors fortement liée à la sidérurgie. À cette époque, la structure est créée sous la forme d'une Maison des Jeunes et de la Culture (MJC), avec pour objectif principal de proposer aux habitants — et notamment aux travailleurs — des activités leur permettant d'occuper leur temps libre, de se retrouver et de s'ouvrir à des pratiques culturelles et de loisirs.

Dans un quotidien rythmé par le travail en usine, ces espaces représentaient de véritables lieux de respiration, favorisant les échanges, la convivialité et l'épanouissement personnel. Très rapidement, la dynamique associative s'est construite autour de l'implication des habitants eux-mêmes, qui ont contribué activement à la mise en place et à l'animation des premières activités.

Au fil des années, la structure a évolué pour devenir une Maison pour Tous, affirmant ainsi une volonté plus large d'ouverture à l'ensemble de la population, sans distinction d'âge ou de profil. Ce changement d'identité traduit une évolution naturelle de l'association, qui a su s'adapter aux besoins du territoire tout en conservant ses fondements : l'accès à la culture, aux loisirs et au sport pour tous.



Ancrée au cœur de la vallée de la Fensch, la Maison pour Tous joue depuis plus de six décennies un rôle essentiel dans la vie locale. Elle constitue un lieu de rencontre, de partage et de lien social, contribuant à renforcer la cohésion entre les habitants et à dynamiser le territoire.

L'évolution des activités proposées illustre cette capacité d'adaptation. Certaines, historiques, perdurent depuis de nombreuses années, témoignant de leur ancrage et de leur importance pour les adhérents. D'autres ont émergé progressivement, au gré des envies, des initiatives et des engagements bénévoles. Certaines activités ont même pris leur autonomie au fil du temps, à l'image de disciplines qui ont donné naissance à des structures indépendantes.

Ainsi, la Maison pour Tous s'inscrit dans une histoire vivante, en constante évolution, portée par l'engagement de ses membres et par une volonté forte de répondre aux attentes des habitants. Elle reste aujourd'hui fidèle à sa vocation première : être un lieu accessible à tous, favorisant les rencontres, la transmission des savoirs et le vivre-ensemble.



2 Chiffres clés de l'année

L'année écoulée confirme le dynamisme de la Maison pour Tous, illustré à travers plusieurs indicateurs qui témoignent de son attractivité et de son rôle central dans la vie locale.

Au cours de cette année, l'association a rassemblé 542 adhérents, traduisant la fidélité du public mais aussi l'intérêt renouvelé pour les activités proposées. Cette fréquentation s'inscrit dans une dynamique en progression. Nous constatons, pour la saison 2024-2025, une progression globale de la fréquentation de 23 % par rapport à la saison précédente. Cette évolution est particulièrement marquée dans le secteur adulte, qui enregistre une hausse de 49 %, notamment grâce à la mise en place de nouvelles activités telles que la marche nilvangeoise, le football loisirs vétérans et le cœur du collectif.

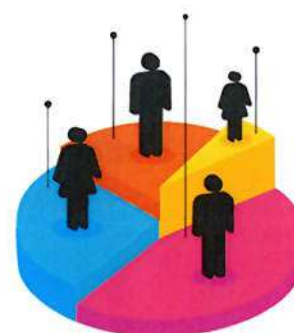
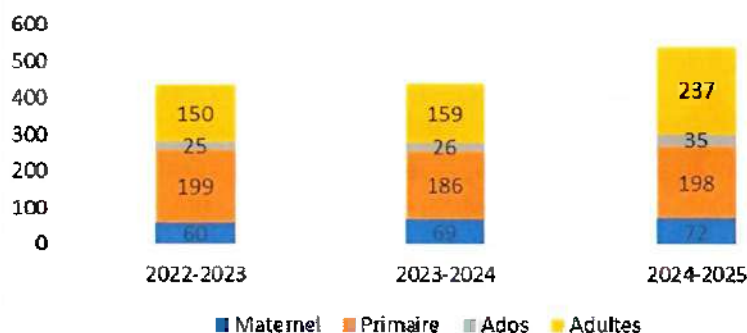
a) La répartition des publics par secteur

- 50 % d'enfants dans le cadre du périscolaire et des accueils de loisirs
- 7 % de jeunes, notamment au sein du secteur adolescents
- 43 % d'adultes, engagés dans les différentes activités proposées

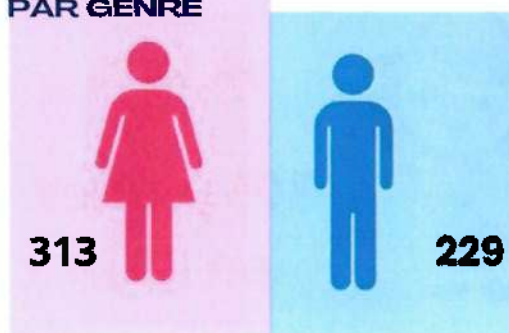


	3-5 ans	6-11 ans	12-17 ans	ENFANTS	ADULTES	TOTAL	Evolution %
2021-2022	87	176	17	280	118	398	17.06 %
2022-2023	60	199	25	284	150	434	9.05 %
2023-2024	69	186	26	281	159	440	1.38 %
2024-2025	72	198	35	305	237	542	23.18 %

EVOLUTION DU NOMBRE D'ADHÉRENTS



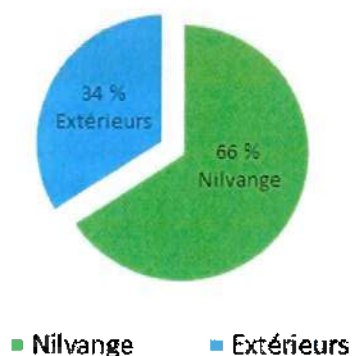
RÉPARTITION DES ADHÉRENTS PAR GENRE



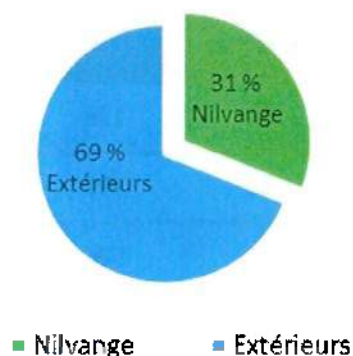
b) Situation géographique des adhérents pour la saison 2024-2025

Communes / Ages	3-5 ans	6-11 ans	12-17 ans	Total jeunes	%	Adultes	%	Total adhérents
Nilvange	45	130	25	200	66%	73	31%	273
Extérieurs	27	68	10	105	34%	164	69%	269
	<i>Hayange</i>	21	28	4	53		47	100
	<i>Knutange</i>	2	12	2	16		9	25
	<i>Algrange</i>	1	4	2	7		10	17
	<i>Autres</i>	3	24	2	29		98	127
Total adhérents	72	198	35	305		237		542

Situation géographique Adhérent jeunes



Situation géographique Adhérent adultes



440
adhérents
en 2024



542
adhérents
en 2025

159 adultes en 2024

+49 %

237 adultes
en 2025



281 jeunes en 2024

+8.50 %

305 jeunes
en 2025



c) Les activités proposées par la MPT

Les activités de la Maison Pour Tous s'organisent autour de plusieurs secteurs, avec un objectif commun : permettre à chacun, quel que soit son âge, d'accéder à des activités éducatives, sportives, culturelles et de loisirs, tout en favorisant le vivre-ensemble et le lien social.

Le secteur Jeunesse constitue un axe majeur des actions de la MPT. À travers les activités périscolaires et extrascolaires, il accompagne les enfants et les jeunes tout au long de l'année dans un cadre éducatif, sécurisé et adapté à leurs besoins. Ce secteur comprend notamment :



Un accueil périscolaire

Durant les vacances scolaires



Des accueils collectifs de mineurs

Organisés pendant les vacances scolaires



Un accueil dédiés aux adolescents

Tout au long de l'année, les mercredis et vendredis ainsi que les vacances scolaires



Des activités adultes

Tout au long de l'année

Ces dispositifs contribuent à soutenir les familles tout en proposant aux enfants et aux jeunes des espaces d'apprentissage, de découverte et de socialisation.

En parallèle, le secteur Adultes constitue également un pilier essentiel de la vie associative. Il propose une offre variée d'activités sportives, culturelles et créatives, accessibles à tous. Au-delà de la pratique d'une activité, ce secteur joue un rôle important dans la création de lien social. Il permet aux participants de se rencontrer, d'échanger, de partager leurs savoirs et leurs expériences, tout en contribuant à lutter contre l'isolement.

La Maison Pour Tous s'inscrit ainsi dans une démarche globale d'ouverture à tous les publics. En favorisant les rencontres entre générations et en rendant ses activités accessibles au plus grand nombre, elle participe activement à la dynamique locale, au partage des connaissances et au renforcement du lien social au sein du territoire.



3 Le secteur Enfance et Jeunesse

La Maison Pour Tous est une association d'éducation populaire engagée dans l'animation socioéducative. Fidèle à ses statuts, elle place l'enfant et son environnement au centre de son action, en développant des activités culturelles, pédagogiques et formatives dans un esprit de coopération et d'ouverture. Chaque année, les orientations sont fixées collectivement par les administrateurs et les professionnels, puis traduites concrètement par l'équipe d'animation.

Dans cette dynamique, l'association favorise la mise en commun des ressources et des compétences autour d'un projet éducatif partagé, visant à renforcer la cohérence pédagogique et le travail en partenariat.

Tout au long de la saison 2024-2025, nos activités ont été portées par le thème fédérateur : « La Nature et Nous ! ». Dans cette dynamique, nous vous présentons quelques chiffres clés ainsi qu'un aperçu des projets qui ont marqué cette année.



a) Le périscolaire

Les heures réalisées périscolaire ont augmenté de 7.21 % par rapport à 2024 (+ 4 209 heures).

• Enfants différents et nombre d'heures réalisées

	Enfants différents		Effectif scolaire	Ratio effectif scolaire / adhérent périscolaire	Nombre d'heures réalisées	
	2024	2025			2024	2025
- 6 ans	62	59	119	50%	20 358	21 659
+ 6 ans	156	156	192	81%	38 017	40 924
TOTAL	218	219	311	69%	58 375	62 583

Nombre de famille concerné : 175 familles

Le dispositif périscolaire concerne 311 enfants, soit 69 % des enfants scolarisés sur Nilvange, ce qui témoigne de son rôle central dans l'accompagnement des familles.

• Démarche pédagogique et projets de l'année

Les accueils périscolaires tout au long de l'année sont rythmés par une diversité d'actions et de projets construits avec cohérence et intention. Ces initiatives prennent appui à la fois sur les constats réalisés par l'équipe pédagogique, sur le rythme naturel des saisons, ainsi que sur les temps forts du calendrier annuel (fêtes, événements culturels ou citoyens). Elles s'inscrivent dans une démarche réfléchie, menée en étroite collaboration avec nos partenaires, les équipes enseignantes et l'ensemble des encadrants.

Chaque projet est pensé comme un support éducatif permettant de donner du sens aux activités proposées aux enfants.

L'objectif est de favoriser leur compréhension du monde qui les entoure, tout en stimulant leur curiosité, leur créativité et leur esprit critique. À travers ces actions, nous souhaitons également ouvrir des espaces d'échange et de réflexion autour de thématiques d'actualité ou de société.

Ces sujets peuvent être abordés de manière ponctuelle, au fil des opportunités, ou faire l'objet d'un travail plus approfondi sur l'ensemble de l'année. Ainsi, les accueils périscolaires deviennent de véritables lieux d'apprentissage, de découverte et de construction personnelle, en complémentarité avec le temps scolaire.

Nouveauté !

L'atelier danse, organisé chaque lundi, accueille plus de 18 enfants, filles et garçons.

Cette activité favorise l'expression corporelle, la créativité et la socialisation des participants à travers une pratique régulière.

Semaine de l'éco-citoyenneté, 6ème édition - du lundi 27 au vendredi 31 janvier 2025

La semaine de l'écocitoyenneté a permis de sensibiliser les enfants et les familles à la protection de l'environnement, à la réduction des déchets et aux écogestes du quotidien, à travers des actions concrètes et participatives.

Tout au long de la semaine, plusieurs initiatives ont été mises en place. **Omega Restauration s'est engagée dans une démarche écoresponsable en réduisant les emballages alimentaires et en proposant des fruits bio, favorisant une consommation plus durable.**

Une brigade anti-pollution, composée d'enfants de la Maison Pour Tous et des écoles, a mené des actions de nettoyage dans les cours et aux abords des établissements scolaires, contribuant à l'amélioration du cadre de vie.

Des ateliers pédagogiques sur le tri sélectif, animés avec le CAVF, ont permis aux enfants de mieux comprendre l'impact du tri et du recyclage de manière ludique.

Le mercredi 29 janvier, une intervention de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), en partenariat avec Pascal Cayetanot, a sensibilisé les enfants à la biodiversité. Ils ont fabriqué des nichoirs et des boules de graisse, participant activement à la protection des oiseaux en période hivernale.

Un bac à compost a également été installé dans la cour du Pôle Enfance et Jeunesse. Cette action, accompagnée d'explications pédagogiques, a permis aux enfants de découvrir le cycle du compostage et son rôle dans la réduction des déchets organiques.

Des ateliers créatifs autour du recyclage ont été proposés sur l'ensemble des accueils, mettant en valeur le réemploi des matériaux et la créativité des enfants.

Un café parents, intitulé « Chez moi, Je dis stop aux polluants », a réuni plusieurs familles autour des écogestes et de la fabrication de produits ménagers maison, favorisant les échanges et la sensibilisation au sein du foyer.

La semaine s'est conclue par un goûter zéro déchet et bio, accompagné de jeux et animations sur le thème de l'environnement, dans une ambiance conviviale et éducative.

Cette semaine de l'écocitoyenneté a été une réussite collective, grâce à l'implication des enfants, des familles, des équipes et des partenaires. Elle a permis de transmettre des valeurs essentielles autour du respect de l'environnement et de renforcer la volonté de poursuivre ces actions écoresponsables dans les projets à venir.

6ème édition

MPT
Semaine de l'éco-citoyenneté

"Prendre soin de la nature, c'est prendre soin de nous et de notre avenir."

DU 27 AU 31
JANVIER 2025

Maison Pour Tous - Pôle Enfance et Jeunesse
1 rue Weber Metz - 57 240 Hédange - Tél. 03 57 31 26 81
mchange.developpement@gmail.com

Maison Pour Tous de Hédange

Semaine du respect et de l'entraide, 3^{ème} édition - Du lundi 17 au vendredi 21 mars 2025

Ce projet avait pour objectif de **sensibiliser les enfants au harcèlement scolaire tout en les encourageant à devenir acteurs de solidarité et de citoyenneté**. Mené en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement, il a permis d'aborder des valeurs essentielles telles que le respect, la fraternité, la laïcité et le vivre-ensemble.

Des ateliers pédagogiques animés par la Ligue de l'Enseignement ont permis d'échanger avec les enfants sur le respect des différences, l'égalité et la liberté d'expression. Ces temps ont été complétés par la création d'un mur de la laïcité, sur lequel les enfants ont inscrit des mots et messages positifs (bienveillance, écoute, solidarité).

L'action « **Message de fraternité** » a constitué un temps fort du projet. À travers des échanges autour de cartes postales, les enfants ont réfléchi au harcèlement et rédigé des messages destinés à des habitants de la commune, favorisant le lien social et le sentiment d'appartenance. Un challenge de solidarité a également été proposé, invitant chaque enfant à réaliser une action d'entraide au quotidien.

Une **création artistique collective**, sous forme de fresque, a permis d'exprimer de manière créative les valeurs de solidarité et de lutte contre le harcèlement. Cette œuvre a été exposée afin de sensibiliser un public plus large.

Le projet s'est également concrétisé par une **action solidaire collective**, avec l'organisation d'une collecte (jouets) au profit d'une association locale. La préparation et la remise des dons ont eu lieu le vendredi 28 mars 2025.

Une restitution finale a été organisée le même jour, comprenant l'exposition des messages de fraternité, la présentation de la fresque, la remise des dons et un temps convivial avec les familles et les partenaires.



Le projet « **Jouons la fraternité** » a permis aux enfants de s'impliquer activement dans une démarche citoyenne, solidaire et éducative. Il a renforcé leur réflexion sur le respect et le vivre-ensemble, tout en favorisant la cohésion de groupe et l'expression personnelle. Une action porteuse de sens, à renouveler pour continuer à sensibiliser les jeunes générations à une société plus inclusive et bienveillante.

Semaine du goût à la MPT du lundi 13 au vendredi 17 octobre 2025

La Semaine du Goût s'est déroulée du 13 au 17 octobre 2025 et a été placée sous le signe de la **découverte, du plaisir et de la sensibilisation à une alimentation équilibrée**.

Organisée par l'équipe d'animation du périscolaire, cette semaine a proposé des animations ludiques et gourmandes à destination des petits et des grands.

Tout au long de la semaine, les enfants ont été sensibilisés à l'importance d'une alimentation équilibrée à travers des petits-déjeuners et goûters équilibrés, composés de produits locaux et variés.

Une attention particulière a été portée à la découverte des céréales et à leur rôle dans une alimentation saine. Les animations ont également permis d'aborder la fabrication du pain. Le jeudi 16 octobre, en partenariat avec Roméo Restauration, les enfants ont participé à une présentation sur les étapes de fabrication du pain, suivie d'une dégustation de cinq variétés différentes, favorisant l'éveil des sens et la curiosité gustative.

Des ateliers ludiques et créatifs autour de l'alimentation ont été proposés tout au long de la semaine, permettant aux enfants de jouer, créer et déguster, tout en apprenant de manière interactive.

Un atelier parents intitulé « **Ma cuisine au quotidien** », prévu le mardi 14 octobre, n'a toutefois pas pu être maintenu en raison d'un manque de participants et a donc été annulé.



Fête de l'école, 3ème édition, école Brucker Le vendredi 27 juin 2025

L'événement a rencontré un beau succès : de nombreuses familles se sont déplacées, permettant ainsi de créer une ambiance conviviale et festive.

Le spectacle des enfants a été très apprécié par les parents et les invités. La kermesse, organisée par l'Association des Parents d'Élèves, a connu une forte participation.

Du côté des stands animés par la Maison Pour Tous :

- L'atelier manuel a rencontré un vif succès auprès des enfants.
- Le relais vélo a été très apprécié et a permis aux enfants de participer à une activité ludique et sportive.

La buvette tenue par les adolescents de la MPT (café, crêpes et gâteaux) a bien fonctionné et a permis de récolter des fonds pour financer le séjour d'été des jeunes.

L'organisation générale s'est bien déroulée grâce à la bonne coordination entre les différents partenaires : école, MPT, APE et municipalité.

Pique nique – Le mardi 01 er juillet 2025

Un pique-nique a été organisé pour tous les enfants de la cantine.

Les élèves de l'école primaire ont pris leur repas au parc du Château de Nilvange, tandis que les enfants de maternelle ont profité de leur déjeuner dans la cour du Pôle Enfance, installés sur des couvertures.

Un pique-nique spécial « Ecologique et Gourmand » en plein air, a été conçu dans une optique zéro déchet.

Le défi a été relevé avec succès ! Cette belle expérience sera à renouveler l'année prochaine.



Café Parents – Année 2025

Dans le cadre de la programmation 2025, trois Cafés Parents ont été organisés en partenariat avec la Mutuelle Française et l'école maternelle, afin de proposer aux familles des temps d'échanges et de sensibilisation autour de thématiques liées au bien-être, à la santé et à la scolarité des enfants.

Le premier Café Parents s'est tenu le vendredi 31 janvier 2025 à la Maison Pour Tous.

Il portait sur les thématiques de la **santé environnementale et du bien-être familial, avec un focus particulier sur la qualité de l'air intérieur**. Animé par Madame Christelle Gilles, intervenante de la Mutuelle Française, cet atelier a permis aux participants de découvrir des gestes simples et sains à adopter au quotidien.

Le programme comprenait notamment la fabrication de produits ménagers, des conseils pour améliorer la qualité de l'air au sein du logement, ainsi qu'un temps d'échanges favorisant le partage d'expériences entre parents

.Un second Café Parents était initialement prévu le 14 octobre 2025 autour du thème « **Ma cuisine sans polluants** ». Toutefois, en raison d'un nombre insuffisant de participants inscrits, cette rencontre a dû être annulée.

En complément, fin juin 2025, un Café Parents a été organisé en partenariat avec l'école maternelle pour **accompagner les familles lors de la première entrée de leur enfant en maternelle**.

Cette rencontre a permis aux parents de poser leurs questions sur la scolarité de leur enfant, mais également d'aborder directement des sujets liés au périscolaire et à la cantine, favorisant ainsi une meilleure transition et une communication renforcée entre familles et structures.



b) Les accueils collectifs de mineurs

Les effectifs des accueils collectifs de mineurs sont **en diminution de 8.56 %** par rapport à 2024 (- 2024 heures).

• Effectif moyen par accueil et nombre d'heures réalisées

	Enfants différents		Heures réalisées	
	2024	2025	2024	2025
- 6 ans	42	38	8 442	8 135
+ 6 ans	134	88	15 185	13 468
TOTAL	176	126	23 627	21 603

Nombre de famille concerné : 105 familles

• Les projets réalisés dans le cadre des accueils de loisirs :

Accueil de loisirs Hiver

Durant les vacances d'hiver, **du 10 au 21 février 2025**, l'accueil de loisirs a accueilli **plus d'une quarantaine d'enfants**.

Le projet s'est construit autour de la **thématique de l'hiver**, avec des activités en lien avec la saison, permettant aux enfants d'en découvrir les spécificités de manière ludique.

Les temps de loisirs ont occupé une place importante, en offrant des moments de détente et de partage. Les activités et les sorties ont rythmé le séjour, avec notamment une sortie à SnowWorld, au cours de laquelle les enfants ont pu s'initier au ski et, pour les plus jeunes, découvrir les premières sensations de glisse en luge.



Séjour Neige à Xonrupt-Longemer

Le séjour s'est organisé **du 09 au 14 février 2025** et a réuni **32 Jeunes âgés de 7 à 17 ans** autour d'un programme mêlant activités sportives, découvertes culturelles et temps partagés, permettant de **gagner en autonomie**, de faire de nouvelles expériences et de **renforcer la vie de groupe**.

Les activités sportives ont occupé une place importante. Encadrés par des professionnels, les enfants ont suivi **des cours de ski avec l'ESF**, leur offrant la possibilité de progresser et de valider leur niveau. **Une sortie en raquettes**, accompagnée par un moniteur, leur a permis d'aborder la montagne autrement et de mieux comprendre l'environnement naturel.

Les temps de découverte se sont appuyés sur **plusieurs visites : une confiserie à Plainfaing, une bergerie** pour observer la vie pastorale, ainsi qu'une sortie à Gérardmer. Ces moments ont contribué à faire découvrir le territoire et ses spécificités.

Les veillées, organisées par l'équipe, ont rythmé les fins de journée avec des jeux, des animations et une soirée de clôture, favorisant les échanges et la participation de chacun.

Afin de limiter le coût du séjour pour les familles, **plusieurs actions d'autofinancement** ont été mises en place (repas dansant, buvette, tombola, ventes diverses).

Ces actions ont permis de récolter un **bénéfice net de 3 187,29 €**, un montant record, et de mettre en place un système de crédits permettant de réduire le coût du séjour pour les familles les plus investies.



Accueil de loisirs Printemps



Pendant les vacances de printemps 2025, la Maison Pour Tous de Nilvange a **accueilli 48 enfants âgés de 3 à 11 ans autour du thème « Sur les traces des dinosaures et de la nature ».**

Ce projet visait à développer la curiosité scientifique, à encourager l'imaginaire et à sensibiliser les enfants à leur environnement, dans un cadre sécurisé.

Encadrés par une équipe de six animateurs et répartis par tranches d'âge, les enfants ont participé à un programme d'activités alliant expérimentation, expression et jeux collectifs. Les animations ont permis d'aborder l'univers de la préhistoire, notamment à travers des ateliers autour des fossiles, des expériences sensorielles, des interventions extérieures et des sorties de proximité (en présence de spécialistes).

Le programme a également favorisé la coopération et l'expression artistique, avec comme temps fort une sortie au musée Gondwana en Allemagne, proposant une immersion dans l'univers des dinosaures.

L'accueil a connu une bonne participation et une implication des enfants tout au long du séjour.

Accueil de loisirs été du 07 au 30 juillet 2025

L'accueil de loisirs s'est déroulé du 7 au 30 juillet 2025, sur une période de 17 jours, autour du thème « **Découvre les merveilles des océans** ». Ce projet avait pour objectif de sensibiliser les enfants à la richesse et à la fragilité des milieux aquatiques, à travers des approches ludiques, sportives et créatives.

Tout au long du séjour, les enfants ont participé à des ateliers artistiques et des temps de découverte autour de la biodiversité marine. Plusieurs sorties marquantes ont ponctué le centre, notamment la visite de l'Aquarium de Nancy, une journée au lac de la Madine avec accrobranche, ainsi qu'une journée festive très appréciée.

Ce projet a permis de développer la curiosité scientifique, de renforcer l'esprit d'équipe et de favoriser l'expression créative des enfants. Les retours des familles confirment l'intérêt et la réussite de cette thématique estivale.



Accueil de loisirs été du 04 au 22 Aout 2025

L'accueil de loisirs s'est déroulé du 4 au 22 août 2025, sur une période de 16 jours, autour du thème « **Les Petits Explorateurs du Ciel** ». Destiné aux enfants de 3 à 12 ans, ce projet s'inscrivait dans la continuité du fil conducteur annuel axé sur la nature.

Répartis en deux groupes d'âge, les enfants ont participé à des activités variées mêlant créations artistiques, jeux collectifs, découvertes scientifiques et pratiques sportives, dans le respect du rythme de chacun. Les trois semaines ont abordé successivement les animaux du ciel, le vent puis l'espace et les étoiles.

Plusieurs temps forts ont marqué le séjour, notamment la sortie à la Ferme Aventure, l'atelier cerf-volant et la sortie de clôture au Parc du Petit Prince, très appréciés des enfants.



Accueil de loisirs Automne

L'accueil de loisirs s'est déroulé du 20 au 31 octobre 2025 et a accueilli 45 enfants âgés de 3 à 11 ans **autour du thème « La Forêt Enchantée ».**

Les enfants ont évolué dans un univers féérique mêlant nature, imaginaire et légendes, à travers des activités créatives, sensorielles et coopératives.

Le programme a été rythmé par différents temps forts, dont une sortie au Parc Animalier de Sainte-Croix, qui a suscité un fort intérêt. La période s'est également inscrite dans la dynamique de Nilvang'ween, avec la mise en place d'ateliers thématiques, un défilé dans la commune et une soirée déguisée en fin de centre. L'accueil a enregistré une forte participation et une bonne adhésion des enfants au projet. Les activités proposées ont contribué à développer leur imagination, leur curiosité et les relations au sein du groupe, dans un cadre agréable et animé.

C) Le secteur adolescents

Activités de l'espace jeunes

Le secteur adolescent s'adresse aux jeunes âgés de 11 à 17 ans. Il propose une offre d'animations diversifiée, principalement développée durant les périodes de vacances scolaires, tout en s'inscrivant dans une dynamique d'actions tout au long de l'année.

En effet, au-delà des temps d'accueil, de nombreuses initiatives sont mises en place afin de maintenir le lien avec les jeunes et de favoriser leur engagement. Jeux de société en lien avec le Conseil Municipal des Jeunes d'Algrange, participation à des actions solidaires aux côtés d'associations locales telles que les Mésanges Bleues, projets d'autofinancement ou encore implication dans des événements organisés par et pour les communes du territoire viennent rythmer l'année.

Par ailleurs, les jeunes ont pu s'investir dans des projets variés mêlant pratiques sportives, culturelles et citoyennes.

L'ensemble de ces actions contribue à renforcer les liens avec les partenaires locaux et à valoriser la place des jeunes dans la vie de la collectivité.



Nombre d'heures réalisées adolescents :

	Enfants différents		Nombre d'heures réalisées	
	2024	2025	2024	2025
Ados	26	25	4 043	2 776

Nombre de famille concerné : 21 familles

Les actions 2024

ACM hiver, du 26 février au 10 au 14 février 2025 - organisateur Knutange, projet culturel

L'accueil de loisirs était organisé sur Nilvange, du 10 au 14 février 2025 et a accueilli environ une quinzaine de jeunes de 11/13 ans et une dizaine de 14 ans et plus. Ces derniers ont participé à différents ateliers culturels et sportifs.

L'accueil de loisirs a proposé un programme varié, axé principalement sur la découverte de la culture, des arts et du spectacle. Les activités de l'après-midi visaient à initier les jeunes à différentes disciplines artistiques, afin de susciter leur curiosité et leur envie de poursuivre après les vacances. Les matinées et les soirées offraient des temps adaptés à chaque tranche d'âge, mêlant jeux, ateliers et sorties selon les envies du groupe.

Ateliers proposés : Impro théâtrale ou sculpture sur argile ; Création de jeux ou danse expressive ; Jonglage ou percussions (djembé) ; Hip-hop ou peinture sur figurines.

L'ACM printemps, du 07 au 11 avril 2025 - projet solidaire et citoyen

Dans le cadre de l'accueil de loisirs adolescents, les jeunes de la commission AKN Jeunesse ont conduit un projet à dimension citoyenne sur la commune d'Algrange, visant à valoriser l'espace public à travers une démarche artistique collective.

Au cours d'une semaine, ils ont réalisé plusieurs œuvres, dont cinq tableaux représentant la ville ainsi que cinq dessins de wagonnets inspirés de la faune et de la flore locales. Cette réalisation leur a permis d'exprimer leur créativité tout en s'impliquant concrètement dans leur environnement.

Ces productions ont été installées dans les aires de jeux de la commune, participant ainsi à l'amélioration du cadre de vie. Ce projet a contribué à renforcer l'engagement des jeunes et leur implication dans la vie locale.



Été 2025

 <p>Rallye Citoyen</p> <ul style="list-style-type: none"> • 5 jours • 31 jeunes • 14 épreuves • 25 intervenants • Elus et animateurs mobilisés 	 <p>Accueil de loisirs juillet</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 semaines d'accueil • 13 jeunes accueillis de Nilvange (48 jeunes sur les 3 communes) 	 <p>Mini-camps</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3 jours • 2 nuits • 14 jeunes de 11/13 ans • nuits sous tente • activités sport & nature 	 <p>Séjour 14 ans et plus</p> <ul style="list-style-type: none"> • 8 jours • 12 jeunes de 14 ans et plus • gestion libre • hébergement dur 	 <p>Accueil de loisirs août</p> <ul style="list-style-type: none"> • 5 jours • 22 jeunes accueillis
---	--	---	--	---

Rallye citoyen 2025

Le Rallye Citoyen, organisé du 7 au 11 juillet, constitue un temps fort de l'année en matière d'action jeunesse. Porté dans le cadre d'une dynamique intercommunale entre Nilvange, Knutange et Algrange, ce projet a rassemblé une trentaine de jeunes âgés de 11 à 17 ans. Au cours de cette semaine, les participants ont pris part à un programme d'activités sportives, culturelles et collectives, favorisant la rencontre, la coopération et l'engagement. Encadrés par des intervenants et partenaires locaux, ils ont découvert différentes pratiques à travers quatorze épreuves, mobilisant au total vingt-cinq intervenants.

Ce projet a également reposé sur l'implication de nombreux bénévoles et élus des trois communes, contribuant à sa mise en œuvre et à son bon déroulement. Les différents temps proposés ont permis de valoriser l'esprit d'équipe, la participation et le vivre-ensemble. La semaine s'est conclue par une remise de récompenses en présence des familles et des partenaires.



La réalisation de ce projet a été rendue possible grâce au soutien des municipalités et à la collaboration entre les structures partenaires, notamment l'Espace Arc-En-Ciel de Knutange, les Pep Lor'Est d'Algrange et la Maison pour Tous de Nilvange.

Il a également bénéficié de l'appui du Département, de la Communauté d'Agglomération et de la DRAJES, illustrant l'importance du travail partenarial dans la mise en place d'actions en faveur de la jeunesse.



Accueils de loisirs ados, du 15 au 25 juillet 2025 avec un mini camp pour les 11-13 ans

Entre moments de détente, activités sportives et sorties, la programmation de cet été proposée a été pensée pour offrir aux jeunes une diversité d'expériences.

Les adolescents ont pu participer à une large palette d'activités : jeux de société, jeux de piste, piscine du Cap-Vert, multisports, loup-garou, balades en forêt. Ces animations, alliant créativité, mouvement et esprit collectif, ont permis à chacun de trouver sa place et de développer ses centres d'intérêt.

À cela se sont ajoutées plusieurs sorties très appréciées, notamment à Fort Pélissier ou à la piscine.

Pour les 14 ans et plus, des soirées spécifiques ont été organisées, avec un format volontairement souple et participatif : les jeunes pouvaient choisir entre plusieurs ateliers proposés par l'équipe d'animation, profiter de temps libres, ou même suggérer leurs propres envies d'activités. Cette approche vise à renforcer leur autonomie, leur capacité à faire des choix et leur sentiment d'appartenance au groupe, tout en valorisant l'écoute et la co-construction avec les jeunes.

Cette année, un mini-camp à destination des 11-13 ans a été organisé à Moineville, du 23 au 25 juillet 2025. Fort du succès rencontré l'année précédente, ce projet a été reconduit, pour le plus grand plaisir des jeunes.

Le séjour, qui s'est déroulé sur trois jours et deux nuits à la base de loisirs de Moineville, a rencontré un franc succès avec la participation de 14 jeunes.

Ce format a pour objectif de favoriser la cohésion de groupe chez les plus jeunes adhérents, encore peu familiers des espaces jeunes. À travers diverses activités sur place telles que la course d'orientation, le mini-golf, l'accrobranche ou encore le battle aréna, les participants ont pu partager des moments forts tout en développant leur esprit d'équipe.

Le mini-camp intègre également des temps de vie collective où les jeunes sont impliqués dans des tâches du quotidien (montage du camp, vaisselle, préparation des repas), favorisant l'apprentissage de l'autonomie, du respect et du vivre-ensemble.



Séjour ados, dans les Vosges à Ventron, du 25 juillet au 01 août 2025 :

Du 25 juillet au 01 août, un séjour en gestion libre a été organisé à Ventron, dans les Vosges, à destination du groupe des 14 ans et plus. Douze jeunes ont participé à cette aventure en pleine nature, qui a mêlé activités de plein air, vie collective et responsabilisation.

Randonnées, grands jeux, balades en montagne et moments de détente en extérieur ont rythmé cette semaine placée sous le signe de la convivialité, de l'autonomie et du vivre-ensemble.

Afin de réduire le coût du séjour, les jeunes se sont investis dès les mois précédents dans plusieurs actions d'autofinancement.



Organisation de ventes, participation à des événements locaux ou encore aide logistique lors de manifestations associatives leur ont permis de récolter une partie des fonds nécessaires. Ce travail préparatoire a renforcé leur implication dans le projet, leur a permis de mieux appréhender la notion de budget et de s'appropriier pleinement leur séjour.

La gestion libre du séjour – comprenant la préparation des repas, la gestion du quotidien et la planification des activités – a offert à chacun l'opportunité de gagner en autonomie, tout en consolidant la cohésion du groupe. Un projet réussi, riche en apprentissages et en souvenirs partagés.

ACM août 2025

Un accueil de loisirs a été organisé du 19 au 30 août 2025 afin de marquer la fin de la période estivale et d'accompagner progressivement les jeunes vers la rentrée scolaire. Mis en place depuis l'année précédente, cet accueil répond à un besoin identifié : proposer un accueil en amont de la reprise.

Ce temps d'accueil permet de recréer une dynamique de groupe après les vacances et de maintenir le lien avec les jeunes avant le lancement de la nouvelle saison.

Ce temps de fin d'été s'inscrit désormais comme un élément important de la programmation annuelle.



Rencontre artistique : Dans les coulisses avec MNNQNS

L'année 2025 a été marquée par la rencontre privilégiée entre nos jeunes et les artistes Robin et Grégoire du groupe MNNQNS. Cet échange musical, riche et authentique, a permis de créer un pont direct entre les adolescents et le monde de la scène. Entre discussions passionnées et un blind test au niveau particulièrement relevé, cet avant-goût a suscité un véritable enthousiasme avant leur concert au Gueulard Plus. Un grand merci à notre partenaire, Le Gueulard Plus, pour avoir rendu ce moment de partage et de culture possible."

ACM automne 2025

L'accueil de loisirs adolescents, destiné aux jeunes de 11 à 17 ans, a proposé un programme du 20 au 25 octobre 2025 autour d'activités créatives, de loisirs et de temps collectifs, avec une organisation adaptée aux différentes tranches d'âge.

Pour les 11-13 ans, les temps d'accueil ont permis de développer l'expression artistique à travers la réalisation d'une fresque au local Jeunes de Nivange, ainsi que la participation à des animations variées mêlant jeux, ateliers et moments de partage.

Pour les 14-17 ans, l'accueil en après-midi et en soirée a favorisé l'autonomie et l'implication des jeunes, avec des activités collectives et des temps d'échanges adaptés à leur rythme.

La semaine a été marquée par plusieurs temps forts, notamment une soirée à thème autour d'Halloween et une sortie au parc Walygator, qui ont rencontré une forte adhésion. L'ensemble du dispositif a permis de renforcer la participation des jeunes, de valoriser leur créativité et de favoriser la dynamique de groupe.



Edition 2025 : Passe ton BAF A et deviens animateur.trice

Dans le cadre de la politique jeunesse menée sur les communes d'Algrange, Knutange et Nivange, les PEP Lor'Est, le centre social et culturel « Arc en Ciel » et la MPT « La Borderie » se sont mobilisés afin de faciliter l'accès à la formation BAF A pour les jeunes de 16 à 25 ans, en proposant des sessions organisées localement.

Face aux difficultés de recrutement dans l'animation, les élus et les structures partenaires ont uni leurs efforts pour développer une offre de formation sur le territoire, constituer un vivier d'animateurs, favoriser l'accès à l'emploi saisonnier et proposer des solutions de financement en lien avec la CAF, la CNAF et d'autres partenaires.

Pour les jeunes du territoire, le BAF A représente une réelle opportunité d'engagement et d'insertion professionnelle.

Dans ce cadre, deux sessions ont été organisées en partenariat avec Anima Découverte : une formation générale du 5 au 12 avril, suivie d'un stage d'approfondissement du 25 au 30 août 2025, réunissant au total 20 stagiaires.

4 Le secteur adultes et ses activités

Le secteur enregistre une augmentation du nombre d'adhérents pour la saison 2024-2025, passant de 159 à 237 adhérents. Cette augmentation s'explique principalement avec la création de l'activité Marche Nilvangeoise, l'activité football loisirs vétéran et l'activité Cœur du Collectif.

Les activités et nombre de pratiquants :

ACTIVITES	RESPONSABLES	LIEUX	JOURS	HORAIRE S	NOMBRE DE PRATIQUANTS		
					2023	2024	2025
BADMINTON	Philippe RAUCH	Salle J. GROB	MARDI	19H à 22H	33	44	40
		Konacker	VENDREDI	18H à 22H			
BRODERIE ET TOUS TRAVAUX D'AIGUILLES	Brigitte GIACOMETTI Josée FENDER	Pôle Enfance	LUNDI	14H à 18H	15	19	18
DANSE COUNTRY	Odette SENZINI	Gymnase du V Hugo	VENDREDI	20H15 à 22H30	11	12	15
DENTELLE AU FUSEAU	Marie Thérèse JACKOUCHEFF Pierre de SILVA	Pôle Enfance	JEUDI	14H à 18H	9	10	10
GYMNASTIQUE ENTRETEN	Gisèle MAX	Salle A. BASSETTO	JEUDI	09H à 10H	18	17	15
PEINTURE SUR PORCELAINE	Céline LUC Danielle ORDAS	Sous sol du Centre A. Camus	VENDREDI	14H à 18H	21	19	21
BOITE A BRICOLE	Murielle MARMILLOT	Pôle Enfance	VENDREDI	14H à 17H	10	13	17
RELIURE	Pierre CAILLET	Local 2b rue Castelnau	MERCREDI	14H à 18H	8	8	8
BODY KARATE	Franck HOE	Gymnase V. Hugo	DIMANCHE	10H à 12H	12	18	20
FUTSAL	Geoffrey RAGAIN	Salle J. GROB Konacker	LUNDI	20H à 21h30	13	9	12
FOOTBALL LOISIRS VETERAN	Franco BERTOLAS I	Salle J. GROB Konacker	LUNDI		/	/	20
LE COEUR DU COLLECTIF	Annick SAUSSE	Pôle Enfance	JEUDI	17h30-19h	/	/	9
LA MARCHÉ NILVANGEOISE	Fred PIRINA	Rdv devant A.Camus	DIMANCHE	10H-12H	/	/	41
TOTAL PRATIQUANTS					150	169	246

Evolution des activités & chiffres clés



Durant cette saison, la MPT a proposé 13 activités pour les adultes, dont sept de nature sportives. Cette diversité permet de favoriser la pratique régulière, le bien-être, la convivialité et les échanges entre les participants. Toutes les activités sont animées par des bénévoles engagés, dont l'implication est essentielle au bon fonctionnement de l'association. Elles se déroulent sur différents lieux de la commune de Nilvange, facilitant l'accès au plus grand nombre.

Temps forts

Deux temps forts ont rythmé l'année 2025 :

La Galette des Rois, rassemblant plus de 50 participants dans une ambiance conviviale.

Sortie au salon Créativa, qui a réuni une vingtaine d'adhérents des ateliers créatifs (dentelle, broderie, peinture sur porcelaine, boîte à bricole).

5 Les bénévoles

La Maison pour Tous repose, depuis sa création, sur un engagement fort et constant : celui de ses bénévoles.

Véritables piliers de l'association, ils contribuent activement à son fonctionnement et à sa vitalité. Par leur présence, leur disponibilité et leur implication, ils permettent le maintien et le développement des activités proposées tout au long de l'année.

Aujourd'hui, une grande partie des activités adultes est animée et encadrée par des responsables bénévoles.

Chaque semaine, ils accueillent les participants, organisent les séances, transmettent leur savoir-faire et veillent au bon déroulement des activités. Leur engagement s'inscrit dans la durée, parfois depuis de nombreuses années, témoignant d'un attachement fort à l'association et à ses valeurs.

Au-delà de l'animation des activités, les bénévoles jouent un rôle essentiel dans la création de lien social. Ils favorisent les échanges, encouragent la convivialité et participent à faire de la Maison pour Tous un lieu vivant, accessible et chaleureux.



Cette année, l'association a souhaité mettre particulièrement en lumière leur engagement. Car derrière chaque activité proposée, il y a avant tout une personne investie, passionnée, qui donne de son temps au service des autres.

Certaines activités, présentes depuis de nombreuses années, perdurent grâce à leur implication fidèle. D'autres ont vu le jour plus récemment, portées par de nouvelles initiatives bénévoles, illustrant ainsi le renouvellement et le dynamisme de la vie associative.



La Maison pour Tous tient à souligner que sans cet engagement bénévole, la majorité des activités ne pourrait exister. Leur contribution constitue une richesse humaine essentielle et participe pleinement à l'identité de l'association.

Engagement et implication

Certaines activités adultes répondent également aux besoins exprimés par l'association ou par des partenaires locaux.

À ce titre, l'activité reliure illustre pleinement l'implication et le savoir-faire des bénévoles : un **chantier de restauration des registres** de l'église paroissiale de Nilvange a été mené, permettant la restauration d'environ une quinzaine d'ouvrages. Ce travail de qualité contribue à la préservation du patrimoine local et témoigne de l'utilité sociale des activités proposées.

D'autres ateliers participent également à cette dynamique, tels que la **broderie, la peinture sur porcelaine, la boîte à bricole ou encore la dentelle aux fuseaux**. Ces activités valorisent des savoir-faire traditionnels, favorisent la transmission des connaissances et offrent des espaces de création, d'échange et de convivialité entre les participants.

Au total, **plus de 1 419 heures de bénévolat** ont été réalisées au cours de la saison sur l'ensemble de nos activités. Cet engagement remarquable des bénévoles et des responsables d'activités constitue une richesse essentielle pour la MPT, que l'association tient à saluer et remercier chaleureusement.



6 Vie associative et événements

Au-delà des activités régulières, la Maison pour Tous s'inscrit dans une dynamique associative riche, rythmée par différents temps forts tout au long de l'année.

Ces moments contribuent à renforcer le lien entre les adhérents, les bénévoles, les familles et les partenaires, et participent à faire vivre pleinement la structure au-delà des séances hebdomadaires.

Au cours de l'année, **plusieurs événements et temps conviviaux ont été organisés, permettant aux participants de se rencontrer dans un cadre différent, de valoriser les activités et de partager des moments collectifs.** Ces temps forts sont autant d'occasions de mettre en lumière le travail réalisé dans les différentes activités et de renforcer le sentiment d'appartenance à l'association.

La vie associative se traduit également par une ouverture sur le territoire. La Maison pour Tous participe, lorsque cela est possible, à la vie locale, en lien avec les acteurs du territoire, contribuant ainsi à son dynamisme et à sa visibilité.

Ces actions favorisent les échanges entre les publics, encouragent la participation et renforcent les liens intergénérationnels, qui sont au cœur du projet associatif.

Enfin, ces temps de rencontre et de partage témoignent de l'esprit qui anime la Maison pour Tous : **un lieu de vie, de convivialité et d'engagement, où chacun peut trouver sa place et s'impliquer à sa manière.**

Carnaval - Le mardi 04 mars 2025

Le carnaval organisé par l'école maternelle et primaire s'est déroulé le mardi 4 mars 2025. Cet événement a été réalisé **en partenariat avec l'association Gribouillage, la Maison Pour Tous et la municipalité de Nilvange.**

Le défilé a rassemblé les enfants dans une ambiance festive et colorée. Les animateurs de la Maison Pour Tous ont accompagné les élèves tout au long du défilé : ils ont aidé à enfiler les costumes, apporté un soutien logistique et assuré l'encadrement et la sécurité pendant le défilé. Une animation a été proposée ensuite à l'école, permettant aux enfants de prolonger les festivités dans un cadre convivial.

L'objectif de cette manifestation, à la fois festif et éducatif, a été pleinement atteint, offrant aux enfants et aux familles un moment de joie et de partage.



Chasse à l'œuf, 12ème édition - Le mercredi 02 avril 2025

La Chasse à l'Œuf 2025 s'est déroulée le mercredi 2 avril au Parc du Château de Nilvange. Organisée par la Maison Pour Tous, **en partenariat avec la Municipalité de Nilvange et le Secours Populaire Français d'Hayange**, cette manifestation a réuni **plus de 109 enfants. Parmi eux, 80 enfants étaient issus de la Maison Pour Tous et de la ville de Nilvange, et 28 enfants provenaient du Secours Populaire Français d'Hayange.**

L'événement a proposé une journée festive et conviviale autour de nombreuses animations. Les plus petits ont participé à une chasse aux œufs accompagnée d'un conte animé par la Médiathèque de Nilvange, suivie d'une distribution de chocolats. Les plus grands ont pris part à un grand jeu en équipes comprenant différentes épreuves (devinettes, relais, défis de rapidité), leur permettant de collecter des œufs et de les échanger contre des chocolats.

Un atelier créatif animé par la Maison Pour Tous a également permis aux enfants d'exprimer leur imagination. Un marché de Pâques, tenu par l'atelier MPT, Boîte à Bricole et l'association Souffle, Jade'or la Vie, a mis en valeur des créations artisanales. Le Secours Populaire a contribué à l'animation de la journée avec une kermesse, ainsi qu'un espace de petite restauration.

Cette manifestation a favorisé le partage, la convivialité et la coopération entre les différents partenaires, tout en offrant aux enfants et aux familles un moment festif apprécié de tous.



Tous en jeu, 4ème édition, le samedi 03 mai 2025

La quatrième édition de « Tous en jeu » s'est déroulée le samedi 3 mai 2025 et a une nouvelle fois rencontré un franc succès en rassemblant de nombreuses familles autour d'une journée entièrement dédiée au jeu sous toutes ses formes.

Pensé comme un événement intergénérationnel, « Tous en jeu » a proposé une diversité d'espaces permettant de répondre aux attentes de tous les publics, des plus jeunes aux adultes.



Un espace dédié aux jeux de société, accessible dès 6 ans, a permis aux participants de découvrir et de partager des moments ludiques en famille ou entre amis. Cet espace a été enrichi par la présence de plusieurs partenaires, parmi lesquels l'association La Guilde ; Fish in the Sea, la Maison Française des Éditeurs de Jeux de Société ; Toko Maja, ainsi que la Médiathèque Départementale de Nilvange, qui a présenté une sélection de jeux issus de sa ludothèque.

Les plus jeunes ont également pu profiter d'un espace « premiers jeux », spécialement aménagé pour les enfants à partir de 3 ans, favorisant une première approche du jeu adaptée à leur âge.

Par ailleurs, le stand consacré à l'univers Lego, animé par Sandor Berecz, participant à Lego Master, a suscité un vif intérêt. Il a proposé des ateliers de création artistique collective aux participants une expérience à la fois ludique et créative.

La journée a également été marquée par l'organisation d'une bourse aux jouets et aux cartes Pokémon, favorisant les échanges entre enfants et familles, ainsi que par la présence de la boutique L'Antre-Temps, proposant à la fois des jeux populaires, des nouveautés et des découvertes de jeux traditionnels et modernes.



En extérieur, un espace de jeux traditionnels et de plein air a permis à chacun de profiter d'activités variées, avec notamment des jeux en bois, des jeux XXL, du Molky, des jeux d'échecs et d'autres animations propices à la détente et au partage.

Deux temps forts ont rythmé la journée avec l'organisation de tournois : un tournoi de Uno, destiné aux enfants à partir de 7 ans, et une partie de Loup-Garou en soirée, ouverte aux adolescents et aux adultes.



Nilvang'ween, 1ère édition – Le jeudi 30 octobre 2025

Pour cette première édition, un événement Halloween a été organisé en partenariat avec le Château des Anges le jeudi 30 octobre 2025. Les enfants et leurs familles ont été accueillis au parc du château dans une ambiance conviviale et festive. À cette occasion, une soupe de potiron a été offerte à l'ensemble des participants, et un atelier créatif a été proposé : confection de masques d'Halloween.

À 17h, un grand défilé « monstrueusement festif » a été organisé au départ du parc du château en direction de la salle Pierre Mellet, rassemblant petits et grands dans une atmosphère joyeuse. À 18h, l'association « au Château des Anges » a proposé un grand spectacle intitulé Happy Halloween Inferno, présenté par la troupe Promenciel.

À l'issue du spectacle, la soirée s'est poursuivie autour d'un moment festif et familial avec une petite restauration sur place.

Deux concours ont également été proposés aux familles : le concours de la plus belle citrouille et le concours du plus beau gâteau d'Halloween. Les participants ont été récompensés, clôturant ainsi l'événement dans une ambiance chaleureuse et appréciée de tous.



Saint Nicolas

Vendredi 05 décembre 2025

À l'occasion du repas à la cantine de la MPT de Nilvange, Saint Nicolas est venu rendre visite aux enfants, leur offrant l'opportunité de découvrir ou redécouvrir ce personnage emblématique de notre tradition.

Sa venue a émerveillé les enfants, d'autant plus qu'un pain d'épices a été remis à chacun, perpétuant la tradition et créant un moment chaleureux et inoubliable.

Un grand merci à Monsieur Michel Pisani (Saint Nicolas) pour sa participation fidèle et généreuse, renouvelée chaque année avec enthousiasme !



Noël à la MPT, 11ème édition

Le mercredi 10 décembre 2025

De nombreux ateliers et temps forts ont été mis en place pour offrir aux familles un moment convivial et festif. Un atelier créatif autour du Père Noël et un atelier gourmand ont permis aux enfants, accompagnés des adultes, de confectionner des décorations et des cup cake de Noël.

Les participants ont pu immortaliser cette période magique avec le père Noël, dans un décor féerique. La Fabrique du Père Noël a rencontré également un franc succès, permettant aux enfants de créer et rédiger eux-mêmes leur lettre à destination du Père Noël.

Un mini-marché de Noël a également été organisé, mettant en valeur des créations réalisées par les enfants du périscolaire ainsi que par les adultes fréquentant la Maison Pour Tous. En parallèle, le Chalet des familles a offert un espace de restauration, de détente et d'échanges, agrémenté de jeux de société, favorisant les moments de convivialité entre participants.

Pour clôturer cet après-midi festif, le Coeur du collectif de la Maison Pour Tous est intervenue avec un répertoire de chants de Noël, se produisant dans les différentes salles du périscolaire. Un concours du plus beau déguisement a également été organisé, et le gagnant a été récompensé.



7 Perspective et projets

Cap 2026 : Vers une Maison Pour Tous toujours plus créative, fédératrice et ancrée dans son territoire.

Dans la continuité des actions engagées, la Maison pour Tous souhaite poursuivre son développement en s'appuyant sur ses valeurs fondatrices : **ouverture, partage, accessibilité et vivre-ensemble.**

L'année 2026 marquera une nouvelle étape avec l'arrivée d'un projet fédérateur et porteur de sens : **Fenschy, un personnage emblématique imaginé par la structure.**

Fenschy, mascotte renard, devient un véritable symbole de la Maison pour Tous. Issu de l'imaginaire de la structure, il incarne des valeurs fortes, en résonance avec celles portées par l'association : **curiosité, solidarité, créativité, respect de l'environnement et esprit collectif.**

À travers ce personnage, l'objectif est de proposer une approche ludique, accessible et fédératrice, permettant de **donner du sens et de la cohérence à l'ensemble de nos actions.**

Fenschy sera ainsi le fil conducteur de nombreux projets éducatifs, culturels et intergénérationnels, en particulier auprès des enfants et des familles. Il pourra accompagner les activités, les événements et les actions de sensibilisation, tout en renforçant l'identité de la Maison pour Tous.

Nos grandes orientations pour l'année à venir

Pérenniser et consolider les actions existantes

La Maison pour Tous poursuivra ses actions en s'appuyant sur les dynamiques actuelles, en maintenant la qualité des activités proposées et en valorisant l'engagement des bénévoles, qui restent au cœur du projet associatif.

Développer et diversifier les activités

L'association continuera d'adapter son offre en proposant de nouvelles activités en lien avec les attentes des habitants, tout en consolidant celles déjà en place.

Renforcer les projets intergénérationnels

Dans la continuité des actions engagées, une attention particulière sera portée au développement de projets favorisant les échanges entre les générations, en s'appuyant notamment sur des supports ludiques et fédérateurs comme Fenschy.

Poursuivre et développer les partenariats

La Maison pour Tous souhaite renforcer ses collaborations avec les acteurs locaux, associatifs et institutionnels, afin de mutualiser les compétences, enrichir les projets et proposer des actions toujours plus ouvertes sur le territoire.



Affirmer l'engagement écocitoyen

Dans un contexte où les enjeux environnementaux sont centraux, l'association poursuivra ses actions de sensibilisation à l'environnement, en particulier auprès des jeunes publics. Fenschy pourra notamment être un support pédagogique pour aborder ces thématiques de manière ludique et accessible.

Renforcer la qualité de l'accueil et de l'accompagnement

La formation des équipes restera une priorité afin de garantir un accueil de qualité et adapté aux besoins des publics.

À travers ces orientations, la Maison pour Tous affirme sa volonté de rester un acteur dynamique, innovant et engagé au service du territoire.

L'arrivée de Fenschy marque une nouvelle étape dans cette évolution, en apportant une dimension créative et fédératrice aux projets à venir, tout en renforçant l'identité et la cohérence des actions menées.



RAPPORT FINANCIER 2025

1 Lecture du rapport financier

Madame le Président,
Mesdames,
Messieurs,

Nous vous présentons les résultats financiers de l'exercice 2025, tels qu'ils ressortent du bilan approuvé par votre Conseil d'Administration lors de sa réunion.

Les comptes peuvent être analysés comme suit :

A - PRODUITS :

DESIGNATION	2024	2025	VARIATION
Participations des usagers	248 922	266 452	17 530
Produits d'activités diverses	4 200	5 385	1 185
Prestation CAF - PSO / CTG	151 389	155 878	4 489
Subventions Région	0	0	0
Subventions département	6 774	1 900	-4 874
Subventions ville	196 935	196 478	-457
Subventions contrats aidés	13 497	15 849	2 352
Autres subventions	5 000	5 500	500
Produits exceptionnels	5 424	19 650	14 226
Autres produits	18 951	9 755	-9 196
Subvention d'équilibre	278	47 893	47 615
TOTAL	651 370	724 740	73 370

Les produits sont en hausse de 73 370 € par rapport à l'exercice précédent. Il est à noter une hausse de la participation des usagers pour un montant de 17 530 €.

Pour plus de lisibilité une ligne « subvention d'équilibre » a été ajoutée.

Les produits exceptionnels pour un montant de 16 000 € concernent la reprise du CITROEN JUMPY lors de l'achat du nouveau véhicule.

Il est également à noter qu'il n'y a plus de produits exceptionnels à proprement parlé car le nouveau plan comptable mis en place cette année, nous oblige à reconsidérer les produits exceptionnels. Vous trouverez en annexe de ce rapport un tableau récapitulatif pour plus de détails.

B - CHARGES :

DESIGNATION	2024	2025	VARIATION
Achats matières premières	9 846	8 004	-1 845
Autres achats et charges externes	261 146	269 384	8 237
Impôts et taxes	6 959	11 492	4 533
Frais de personnel	371 091	432 102	61 011
Amortissements et provisions	1 746	3 289	1 543
Autres charges	613	508	-105
Charges financières	0	0	0
Charges exceptionnelles	0	0	0
TOTAL DES CHARGES	651 401	724 779	73 378

Les charges de fonctionnement sont en rapport avec notre activité et ont été suivies au plus près. Celles-ci sont en hausse par rapport à l'exercice précédent.

Le poste frais de personnel est également en hausse.

Le poste impôts et taxes concerne principalement la formation professionnelle (9 184€).

Il en ressort une perte de 38 € concernant l'exercice 2025.

C - BILAN

La valeur comptable nette des immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2025 à 28 391 €.

A la date du 31 décembre 2025, les disponibilités s'élèvent à 16 806.78 €.

Le passif de l'association au 31 décembre 2025 est de 169 772 € dont 102 502€ de capitaux propres.

Lors de sa réunion, votre Conseil d'Administration a approuvé le bilan et proposé d'affecter le résultat de l'exercice au compte « Report à Nouveau ».

Fait à Nilvange, le

La Trésorière

2 Budget prévisionnel 2026

DESIGNATION	PRODUITS	DESIGNATION	CHARGES
Participations des usagers	264 000	Achat de matières premières	10 500
Produits d'activités diverses	10 000	Autres achats et charges externes	249 850
Prestation CAF – PSO / CTG (1)	150 632	Impôts et taxes	4 132
Subventions Région	0	Frais de personnel	403 150
Subventions Conseil Départemental	2 000	Amortissements et provisions	1 500
Subventions Ville	217 500	Autres charges	1 000
Subventions contrats aidés	15 000	Charges financières	0
Autres subventions	5 000	Charges exceptionnelles	0
Produits exceptionnels	6 000		
Autres produits			
TOTAL DES PRODUITS	670 132	TOTAL DES CHARGES	670 132

(1) Inklus la Prestation de Service Ordinaire Aish (Pso) et le Bonus Territorial (CTG).

2 Lecture du rapport du commissaire aux comptes



SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES INSCRITE PRES DE LA COUR D'APPEL DE METZ

**MAISON POUR TOUS
«LA BORDERIE »**

**1 RUE VICTOR HUGO
57 240 NILVANGE**

**Rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux Comptes
Exercice clos le 31 décembre 2025**

Siège social : 32 rue du Vieux Bourg – 57 970 YUTZ
Société à responsabilité limitée au capital de 50.000 euros – RCS Thionville B 532 540 341
Tél. 03-82-53-83-58 • e-mail : g.erbrech@erbrech-muller.fr • Site internet : www.erbrech-muller.fr

Suivez-nous également sur :





SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES INSCRITE PRES DE LA COUR D'APPEL DE METZ

MAISON POUR TOUS

«LA BORDERIE »

1, rue Victor HUGO

57 240 NILVANGE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2025**

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association MAISON POUR TOUS «LA BORDERIE » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la partie « Règles et méthodes comptables, introduction », en page 18/34 de l'annexe des comptes annuels au 31 décembre 2025, relatif l'application dans les comptes annuels au 31 décembre 2025 du règlement ANC n° 2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Clients

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des clients et des provisions pour dépréciations, s'est fondée sur :

- L'obtention des éléments probants justifiant les soldes et les provisions constituées ;
- Les travaux sur le respect de la séparation des exercices ;
- L'analyse de l'ancienneté des créances.

Fournisseurs

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des fournisseurs s'est fondée sur :

- L'obtention des éléments probants justifiant les soldes, ainsi que leur apurement sur l'exercice suivant ;
- Les travaux sur le respect de la séparation des exercices.

Subventions d'exploitation

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation du montant des subventions d'exploitation s'est fondée sur l'obtention des éléments probants justifiant les soldes constitués ; les travaux sur le respect de la séparation des exercices et le respect des objectifs assignés à l'association.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur les éléments de ces comptes pris isolément.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur les éléments de ces comptes pris isolément.



Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'Administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 19 mai 2026.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.



En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Yutz, le 5 juin 2026

E.M.M. AUDIT
Commissaire aux Comptes

Damien LEHURAUX
Commissaire aux Comptes



BILAN ACTIF

0M004 - ASS MAISON POUR TOUS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Concessions, brevets, licences, ...						
Autres immobilisations incorporelles	3 660	3 660				
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles				16,64		0,98
Terrains						
Constructions						
Inst. techniques, matériel et outillages ...	12 941	12 282	658		1 041	
Autres immobilisations corporelles	106 949	79 365	27 583		490	
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Biens reçus legs /donat. dest. être cédés						
Immobilisations financières				0,09		0,10
Participations						
Créances rattachées à des particip.						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	150		150		150	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (I)	123 700	95 308	28 392	16,72	1 681	1,08
Stocks et en-cours						
Créances				68,78		48,99
Créances Clients, usagers et cptes ratt.	21 036		21 036		20 433	
Créances reçues par legs ou donations						
Personnel et comptes rattachés	36		36			
Autres créances	91 565		91 565		52 170	
Charges constatées d'avance	4 130		4 130		3 594	
Valeurs mobilières de placement						
Instr. financiers à terme, Jetons détenus						
Disponibilités	24 613		24 613	14,50	77 655	49,93
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)	141 380		141 380	83,28	153 852	98,92
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement emprunts (IV)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V)	265 080	95 308	169 772	100	155 533	100





BILAN PASSIF

OM004 - ASS MAISON POUR TOUS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

		Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres statutaires					
Fonds propres complémentaires					
Fonds propres avec droit de reprise					
Fonds propres statutaires					
Fonds propres complémentaires					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau		91 624	53,97	91 655	58,93
Excédent ou déficit de l'exercice		-38	-0,02	-31	-0,02
Situation nette (sous-total)		91 586	53,95	91 624	58,91
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement		10 916	6,43	798	0,51
Provisions réglementées					
TOTAL DES FONDS PROPRES	(I)	102 502	60,38	92 422	59,42
Fonds reportés liés aux legs ou donations					
Fonds dédiés					
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS	(II)				
Provisions pour risques					
Provisions pour charges					
TOTAL DES PROVISIONS	(III)				
Emprunts obligataires et assimilés					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
Emprunts et dettes financières diverses					
Instruments financiers à terme					
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés		33 349	19,64	22 143	14,24
Dettes des legs ou donations					
Dettes fiscales et sociales		22 338	13,16	22 827	14,68
Personnel et comptes rattachés		11 583	6,82	18 141	11,66
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES	(IV)	67 270	39,62	63 111	40,58
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif	(V)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF	(I + II + III + IV + V)	169 772	100	155 533	100





COMPTE DE RÉSULTAT

0M004 - ASS MAISON POUR TOUS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
<i>dont ventes de dons en nature</i>				
Ventes de prestations de services	436 316	412 410	23 906	5,80
<i>dont parrainages</i>				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	205 298	208 709	-3 411	-1,63
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		22 306	-22 306	-100,00
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.	16 000		16 000	
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	18 085	138	17 947	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	675 699	643 563	32 136	4,99
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	277 387	270 993	6 395	2,36
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	11 492	6 959	4 533	65,14
Salaires	349 113	295 546	53 567	18,12
Cotisations sociales	82 989	75 545	7 444	9,85
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	3 289	1 746	1 543	88,38
Dotations aux provisions				
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées				
Report des fonds dédiés				
Autres charges	508	613	-105	-17,11
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	724 778	651 401	73 377	11,26
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-49 079	-7 839	-41 241	-526,13





COMPTE DE RÉSULTAT

OM004 - ASS MAISON POUR TOUS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	1 148	2 105	-957	-45,46
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits de cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	1 148	2 105	-957	-45,46
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Valeur comptable des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)				
2-RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	1 148	2 105	-957	-45,46
3-RÉSULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	-47 931	-5 733	-42 198	-735,99
Produits exceptionnels (V)	47 893	5 703	42 190	739,85
Charges exceptionnelles (VI)				
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	47 893	5 703	42 190	739,85
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	724 740	651 370	73 370	11,26
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	724 778	651 401	73 377	11,26
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-38	-31	-7	-23,74
Contributions volontaires en nature				
Dons en nature	145 116	131 033	14 083	10,75
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NATURE	145 116	131 033	14 083	10,75
Charges des contributions volontaires en nature				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens	126 387	116 226	10 162	8,74
Prestations en nature				
Personnel bénévole	18 729	14 807	3 922	26,48
TOTAL CHARGES DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NAT.	145 116	131 033	14 083	10,75
TOTAL	-38	-31	-7	-23,74



RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

OM004 - ASS MAISON POUR TOUS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais externes afférents aux formations

Les dépenses des frais externes afférents aux formations sont comptabilisées en charges.

Traitement des amortissements des biens non décomposables

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Traitement des amortissements des biens décomposables

L'entité n'est pas concernée aucune immobilisation décomposable n'a été identifiée.

Traitement des composants de 2nd catégorie, dépenses pluri-annuelles de gros entretien ou grande révision

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif.

Durée d'utilisation ou d'usage en fonction de la nature des immobilisations

	Durée d'utilisation (en années)	Fourchette des durées
Installations techniques		5 à 10
Matériels outillages et industriels		5
Matériels outillages		5
véhicule		5
matériel de bureau et informat		3 à 5



IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles éligibles.

Évaluation des titres des sociétés

Les titres des sociétés contrôlées de manière exclusive en application de l'article 221-4 sont évalués au coût historique.

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS

Traitement des amortissements

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

SUBVENTIONS

Traitement des subventions

Les subventions sont comptabilisées en capitaux propres.

les subventions d'investissement sont comptabilisées dans le compte 131 000

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Traitement des amortissements

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

COTISATIONS

Informations concernant la comptabilisation des cotisations

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de l'émission de l'appel. En effet, l'association pouvant justifier d'un droit

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

0M004 - ASS MAISON POUR TOUS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

d'agir en recouvrement, généré par un appel de cotisation, cet appel constitue le fait générateur de la comptabilisation du produit.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Informations concernant la comptabilisation des contributions volontaires

Conformément à l'article 211-2 du règlement ANC n°2018-06, les contributions volontaires en nature sont valorisées et comptabilisées dans des comptes de classe 8. En effet les conditions posées par cet article sont réunies, à savoir :

- La nature et l'importance des contributions volontaires en nature sont des éléments essentiels à la compréhension de l'activité de l'association ASS MAISON POUR TOUS.
- L'association ASS MAISON POUR TOUS est en mesure de recenser et de valoriser les contributions volontaires en nature.

Les contributions concernent :

- Les bénévoles qui apportent leur soutien (1576.50 heures soit un montant de 18 728,82€)
- La mise à disposition des locaux et du personnel communal pour un montant de 126 387,46€



ETAT DES IMMOBILISATIONS

0M004 - ASS MAISON POUR TOUS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation	
		suite à rééval.	acquisition
Immobilisations incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles	3 660,39		
TOTAL	3 660,39		
Immobilisations corporelles			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	12 940,59		
Matériel de transport	22 176,50		30 000,00
Matériel de bureau, informatique & mobilier	76 948,72		
TOTAL	112 065,81		30 000,00
Immobilisations financières			
Prêts et autres immobilisations financières	150,00		
TOTAL	150,00		
TOTAL GENERAL	115 876,20		30 000,00



ETAT DES IMMOBILISATIONS

OM004 - ASS MAISON POUR TOUS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Diminution par virt poste	Diminution par cession	Valeur brute des Immobs fin ex.	Réévaluation légal/Valeur d'origine
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles			3 660,39	
TOTAL			3 660,39	
Immobilisations corporelles				
Inst. techniques, matériel et outillages indust.			12 940,59	
Matériel de transport		22 176,50	30 000,00	
Matériel de bureau, informatique & mobilier			76 948,72	
TOTAL		22 176,50	119 889,31	
Immobilisations financières				
Prêts et autres immobilisations financières			150,00	
TOTAL			150,00	
TOTAL GENERAL		22 176,50	123 699,70	



ETAT DES AMORTISSEMENTS

OM004 - ASS MAISON POUR TOUS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations incorporelles						
Autres Immo's incorporelles			3 660,39			3 660,39
TOTAL			3 660,39			3 660,39
Immobilisations corporelles						
Inst. tech., mat. et out. industriels			11 899,78	382,61		12 282,39
Matériel de transport			22 176,50	2 416,67	22 176,50	2 416,67
Matériel de bureau, informatique			76 458,61	490,11		76 948,72
TOTAL			110 534,89	3 289,39	22 176,50	91 647,78
TOTAL GENERAL			114 195,28	3 289,39	22 176,50	95 308,17



ETAT DES CRÉANCES

0M004 - ASS MAISON POUR TOUS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Autres immobilisations financières	150,00		150,00
Actif circulant			
Autres créances clients	21 036,28	21 036,28	
Personnel et comptes rattachés	36,00	36,00	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 083,66	1 083,66	
Divers	90 391,21	90 391,21	
Débiteurs divers	90,62	90,62	
Charges constatées d'avance	4 129,74	4 129,74	
TOTAL	116 917,51	116 767,51	150,00



COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

0M004 - ASS MAISON POUR TOUS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	Montant
Exploitation	4 129,74
TOTAL	4 129,74

PRODUITS À RECEVOIR

	Montant
Créances clients et comptes rattachés	21 036,28
Autres créances	91 474,87
TOTAL	112 511,15



TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

OM004 - ASS MAISON POUR TOUS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Report à nouveau	91 655,26			30,92	91 624,34
Excédent ou déficit de l'exercice	-30,92			7,34	-38,26
Subventions d'investissement	797,86		10 118,11		10 915,97
TOTAL	92 422,20		10 118,11	38,26	102 502,05



SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

OM004 - ASS MAISON POUR TOUS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

À l'ouverture de l'exercice montant global	Report	Utilisation		À la clôture de l'exercice	
		montant global	dont remboursement	montant global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices



SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

0M004 - ASS MAISON POUR TOUS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DE SUIVI DES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES D'AUTRES ORGANISMES

Les aides de la caisse d'allocations familiales ont été comptabilisées en 706:usagers



SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

0M004 - ASS MAISON POUR TOUS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES



néant

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

0M004 - ASS MAISON POUR TOUS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	33 348,58	33 348,58		
Personnel et comptes rattachés	11 582,76	11 582,76		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 786,55	14 786,55		
Autres impôts et taxes assimilées	7 350,49	7 350,49		
TOTAL	67 068,38	67 068,38		



COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

0M004 - ASS MAISON POUR TOUS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CHARGES À PAYER

	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 912,40
Dettes fiscales et sociales	20 806,47
TOTAL	26 718,87



CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS

0M004 - ASS MAISON POUR TOUS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Variation de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
		Augmentation	Diminution	
Montant nominal				
Affectées à des biens non renouvelables				
département	21 242,58	11 537,50	4 974,87	27 805,21
DAF	37 662,16			37 662,16
TOTAL	58 904,74	11 537,50	4 974,87	65 467,37
Quotes-parts virées au résultat				
Affectées à des biens non renouvelables				
département	20 744,37	1 119,74	4 974,87	16 889,24
CAF	37 362,51	299,65		37 662,16
TOTAL	58 106,88	1 419,39	4 974,87	54 551,40



ENGAGEMENTS

OM004 - ASS MAISON POUR TOUS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en oeuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Les droits acquis par les salariés au titre du DIF jusqu'au 31 décembre 2014 (au maximum 120 heures acquises par les salariés) sont toutefois conservés : ils sont automatiquement transférés sous le régime du CPF et ils pourront être mobilisés selon leur ancienneté jusqu'au 30 juin 2021.

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à 55 038.39 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux de charge	24.26%
Taux d'actualisation	3,60%
Départ volontaire à	64 ans
Taux augmentation salaire	1.50%
Taux rendement financier	6.60%



L'engagement retraite ne retient pas la méthode de référence de l'ANC afin de ne pas perturber aujourd'hui la lecture des comptes annuels. La méthode de référencement n'a pas été retenue l'exercice précédent donc il n'y a pas de continuation dans la permanence des méthodes.

L'engagement hors bilan de l'I.F.C. au 31 décembre 2025 est de 55 038.39€.

En cas de départ à la retraite, cette indemnité sera à la charge de l'association.

ENGAGEMENTS DONNÉS

neant

ENGAGEMENTS REÇUS

neant

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

neant

LES EFFECTIFS

0M004 - ASS MAISON POUR TOUS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

pas de rémunération





SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES INSCRITE PRES DE LA COUR D'APPEL DE METZ

**MAISON POUR TOUS
« LA BORDERIE »**

1 RUE VICTOR HUGO

57 240 NILVANGE

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2025

Siège social : 32 rue du Vieux Bourg – 57 970 YUTZ
Société à responsabilité limitée au capital de 50.000 euros – RCS Thionville B 532 540 341
Tél. 03-82-53-83-58 • e-mail : g.erbrech@erbrech-muller.fr • Site Internet : www.erbrech-muller.fr

Suivez-nous également sur :



MAISON POUR TOUS

« LA BORDERIE »

1 RUE VICTOR HUGO

57 240 NILVANGE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2025

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article R.612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions prévues à l'article L.612-5 du Code de commerce.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité ou leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE

Nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.



• **Convention de financement**

Administrateur concerné : Mme Alexandra REBSTOCK PINNA– Maire de Nilvange

*La mairie de Nilvange a attribué à l'association des subventions d'exploitation au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 :

Subvention de fonctionnement : **191 978 €**
Subvention activités adultes : **4 500 €**

Soit un total de : 196 478 €

*La mairie de Nilvange a attribué à l'association, suite à une délibération du Conseil Municipal du 29 avril 2026, le solde de la participation au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 (inscrit dans les comptes de l'association en produits exceptionnels), savoir :

Un montant de : 47 893 €

• **Convention de mise à disposition**

Administrateur concerné : Mme Alexandra REBSTOCK PINNA– Maire de Nilvange

La mairie de Nilvange met à disposition de l'association :

- des locaux situés 1, rue Victor Hugo à Nilvange, et du matériel dont la valeur locative pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 est estimée à un montant de **73 028€**
- du personnel dont les salaires pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 sont estimés à un montant de **53 359 €**

Soit un total de : 126 387 €



Yutz, le 5 juin 2026

E.M.M. AUDIT
Commissaire aux Comptes

Damien LEHURAUX
Commissaire aux Comptes



IV

TIERS SORTANT

SORTANT 2026

- **IVAN DELLE MONACHE**
- **ODILE FRIEDMANN**

SORTANT 2027

- **FABRICE DELLE MONACHE**
- **DANIELLE ORDAS**

SORTANT 2028

- **MURIELLE MARMILLOT**
- **CAMILLA DELLE MONACHE**
- **JOHANNITA BERGANTZ**

Comme prévu dans nos statuts : 18 administrateurs au maximum

ANNEXES

Tableau récapitulatif suite à l'application du nouveau plan comptable.

	Jusqu'au 31/12/2024	A partir du 01/01/2025
Résultat exceptionnel	Résidu pour toutes les charges/produits "hors exploitation"	Limité aux événements majeurs et inhabituels
Transfert de charges	Comptes 791, 796, 797 utilisés pour réaffecter certaines charges	Supprimés : les charges sont désormais comptabilisées directement en produit
Plan de comptes	Très complet, peu hiérarchisé, plus de 2 000 comptes	Réduction à 1 6000. Simplifié, hiérarchisé : distinction entre obligatoires et facultatifs
Etats financiers (Bilan, CR)	Plusieurs modèles, parfois complexes et peu lisibles	Modèles modernisés, formats plus clairs et alignés avec les pratiques internationales
Annexe comptable	Présentation libre, très variable selon les entités	Structurée avec tableaux normés, meilleure comparabilité

	Jusqu'au 31/12/2024	A partir du 01/01/2025
Résultat exceptionnel	Résidu pour toutes les charges/produits "hors exploitation"	aucune opération en 2025
Aides embauche, etc...	Comptes 791, 796, 797 utilisés pour réaffecter certaines charges	758710
Remboursement assurance	Comptes 791, 796, 797 utilisés pour réaffecter certaines charges	compte 7587
reversement taxe apprentissage	Comptes 791, 796, 797 utilisés pour réaffecter certaines charges	aucune opération en 2025
q psubvention investissement	compte 777	compte 747

